

ATTESTATION DE PRISE EN CONSIGNATION

Fr. 20.438.....

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda à Kigali atteste avoir pris en consignation à l'article 30.005 des fonds de tiers du budget pour ordre, la somme de (en toutes lettres) Vingt Mille Quatre Cent Trente huit francs rwandais

Bénéficiaire et motif de la consignation :

M C.S.R. C10 B.N.R. 27.01.01
pour N.O.T. 11.09.010/13518 du Minitrape
Service de Cartographie pour le mois de déc. 88

Références comptables de la recette :

Ordonnance de { transfert
clôture

Bordereau de régularisation

Comptable de 009.....

(Biffer les mentions inutiles)

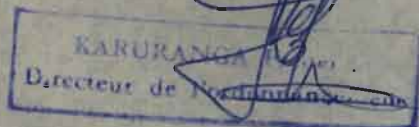
A Kigali, le 27/01/1989

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda

Apurement unique :

(Cachet d'ordonnancement, ou références comptables avec acquit du bénéficiaire)

Apurements partiels : voir au verso



ATTESTATION DE PRISE EN CONSIGNATION

Fr. 2650

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda à Kigali atteste avoir pris en consignation à l'article 30.005 des fonds de tiers du budget pour ordre, la somme de (en toutes lettres) Deux Mille Six Cent

Cinquante francs rwandais

Bénéficiaire et motif de la consignation :

M CESTRAR BCR 15568/48 Kgl
pour NOT du Minagri - service P.I.A. mois de nov. 88
S/C. G. Kunguho mois de oct à déc. 88
S/C. Serv. Agr. Butare - déc. 88

Références comptables de la recette :

Ordonnance de { transfert
clôture

Bordereau de régularisation

Comptable de 009

(Biffer les mentions inutiles)

A Kigali

No 01.691 du 31/12/88

le 31. 1. 89

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda

Apurement unique :

(Cachet d'ordonnancement, ou références comptables avec acquit du bénéficiaire)

Apurements partiels : voir au verso



ATTESTATION DE PRISE EN CONSIGNATION

Fr. 34.969

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda à Kigali atteste avoir pris en consignation
à l'article 30005 des fonds de tiers du budget pour ordre,
la somme de (en toutes lettres) Trente Quatre Mille Neuf Cent
Soixante Neuf francs rwandais

Bénéficiaire et motif de la consignation :

M C.S.R. C/o B.N.R. 870101
pour Notes du Minagri Service P.I.A. mois de nov. 88
S/C Yikongoro mois oct. à déc. 88
S/C Seruri agri Butare déc. 88

Références comptables de la recette :

Ordonnance de { transfert
clôture

Bordereau de régularisation

Comptable de 009

(Biffer les mentions inutiles)

A Kigali

Op. 210 du 1-2-89

No OT 691 du 31/12/88

le 31/1/89

L'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda

Apurement unique :

(Cachet d'ordonnancement, ou références
comptables avec acquit du bénéficiaire)

Apurements partiels : voir au verso

